



Ligue Régionale d'Occitanie de Basketball

Maison du Basket - 36 avenue de l'Hers – 31500 TOULOUSE

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

Déclarée auprès de la préfecture de la Haute-Garonne le 14 août 1933 sous le numéro W313006778

BUREAU REGIONAL

CONSULTATION A DISTANCE DU 13 MAI 2021

PROCES VERBAL

Participants :

Mesdames : FERRIER Magali et CHAPPAT Huguette

Messieurs : AVAL Gérard, DESSAINT Jean-Jacques, PUEL Alain, PY Patrice et RODRIGUEZ Christophe.

N'ont pas participé à cette consultation :

Messieurs LACAZE Laurent et MARITON Bruno.



Il a été établi une feuille de participation.

Elle permet de constater que **7 membres ont participé sur 9.**

Réunissant le quorum requis à l'article 18.1 des Statuts, le Bureau Régional peut valablement délibérer.



Suite à la fin des travaux de clôture des comptes de l'exercice annuel 2020/2021, le Président et le Trésorier ont décidé de consulter le Bureau Régional sur la validation finale du montant de la provision pour charges sur plusieurs exercices et du fond de reconquête en lien avec la décision du Comité Directeur Régionale du 13 mars 2021.

Le recueil des réponses a été fait via un formulaire en ligne entre le 13 mai à 15h00 et le 17 mai 2021 à 20h00.



Proposition – Somme finale

Après un travail minutieux, une revue en détails de tous les comptes et une estimation de toutes les provisions, un solde créditeur de 128 653.17 € (cent vingt-huit mille six cent cinquante-trois euros et dix-sept centimes d'euros) apparaissait.

Aussi, conformément à la décision du Comité Directeur Régional du 13 mars 2021, nous avons passé une écriture de **provision de charges sur plusieurs exercices** de la **globalité du montant** ayant pour effet de ramener à l'équilibre (0 €) le résultat de l'exercice comptable.

L'abondement du fond de reconquête ainsi enregistré sera de : 128 653.17 €.

Ces comptes annuels à l'équilibre seront présentés au Commissaire-Aux-Comptes à partir du 20 mai 2021 pour validation finale par le Comité Directeur Régional du 29 mai 2021.

Le résultat du vote est le suivant :

Votants : 7 membres

Exprimés : 7 membres

POUR : 7 /

CONTRE : 0 /

ABSTENTION : 0

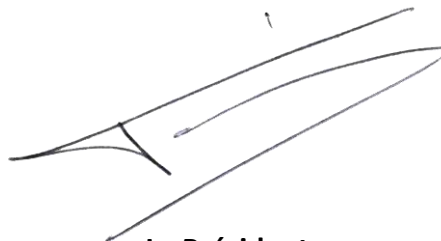
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.



Fait à Toulouse, le 17 mai 2021.



**La Secrétaire Générale,
Hugette CHAPPAT**



**Le Président,
Jean-Jacques DESSAINT**